



Mairie

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 MAI 2025

Le dix neuf mai DEUX MILLE VINGT-CINQ, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Aimé PERRET, Maire.

Présents : Aimé PERRET, Noëlle MAZZOTTA, Pierre MARTINET, Daniel GROS, Helga KOCH et Thierry PERRET.

Absents excusés : VIDAL Corinne (procuration à PERRET Thierry), GRUART Philippe (procuration à MARTINET Pierre), EHLIG Christian (procuration à Noëlle MAZZOTTA) et PERRET Valérie (procuration à GROS Daniel).

Secrétaire de séance : Daniel GROS

Date de convocation : 07 mai 2025

Conseillers en exercice : 10

Présents : 06

Votants : 10

N° de la délibération	Délibération	Décision : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,	Vote
2025-062	Marché de construction de l'hôtel restaurant – Lot 18 Agencement – Avenant 3	- Approuve l'avenant n°3 au marché de construction de l'hôtel restaurant, lot 18 : Agencement pour un montant de 1 583.63 € HT. - Autorise Monsieur le Maire à le signer.	Unanimité Votants : 10
2025-063	Marché de construction de l'hôtel restaurant – Lot 16 Plomberie chauffage – Avenant 3	- Approuve l'avenant n°3 au marché de construction de l'hôtel restaurant, lot 16 : Plomberie chauffage pour un montant de 4 548.62 € HT. - Autorise Monsieur le Maire à le signer.	Unanimité Votants : 10
2025-064	Tarifs de la garderie périscolaire	- Fixe à 90 € la cotisation annuelle demandée par famille utilisant le service du périscolaire pour 1 enfant, 120 € pour 2 enfants et 150 € pour 3 enfants ou plus. - Rappel que cette participation est payable à l'inscription	Unanimité Votants : 10

2025-065	Subvention exceptionnelle au sou des écoles d'Orelle	- Accorde une subvention de 3 000 € à l'association du Sou des Ecoles d'Orelle concernant l'organisation du voyage scolaire des 12 et 13 mai 2025 au profit des enfants de l'école primaire d'Orelle. - Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748.	Unanimité Votants : 10
2025-066	Demande d'autorisation de défrichement au Planet	- Autorise le défrichement et autorise Monsieur le Maire à déposer la demande d'autorisation de défricher auprès de la DDT afin de pouvoir réaliser les travaux de création d'un captage d'alimentation en eau potable au Planet avec raccordement sur le réseau existant.	Unanimité Votants : 10
2025-067	Mise en place d'une facturation forfaitaire de l'eau potable et de l'assainissement pour les propriétaires de logements saisonniers	- Valide la facturation forfaitaire annuelle des redevances d'eau potable et d'assainissement aux propriétaires des logements saisonniers situés sur le territoire de la commune. - Précise que la facturation des redevances forfaitaires eau potable et assainissement est établie annuellement et que le montant de ces redevances est fixé annuellement par délibération du conseil municipal.	Unanimité Votants : 10

A Orelle, le 21 mai 2025

Le Maire,

Aimé PERRET

